

Vous êtes étudiant international en situation de handicap ?



L'Université de Lorraine est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue !

L'Université de Lorraine vous propose un dispositif d'accompagnement adapté à votre situation de handicap.

L'arrivée à l'université est une étape importante pour tout étudiant, elle l'est davantage encore si vous avez des besoins spécifiques liés à une situation de handicap et si vous arrivez d'un autre pays où la prise en charge peut être différente.

90 % des jeunes en situation de handicap dans l'enseignement supérieur sont accueillis en université et plus de 1600 sont inscrits cette année à l'Université de Lorraine qui se veut inclusive. C'est un axe fort de sa politique d'établissement.

L'Université de Lorraine a développé un dispositif original d'accompagnement de ses étudiants en situation de handicap pour favoriser leur accès aux formations supérieures et à l'insertion professionnelle, et s'assurer du bon déroulement du cursus et de la vie universitaire au sein des campus lorrains : le Dispositif d'Accompagnement des Étudiants en Situation de Handicap.

Vous avez choisi l'Université de Lorraine parce que vous avez un projet d'étude en lien avec un objectif professionnel, nous agissons ensemble pour qu'ils se concrétisent.

IMPORTANT :

Pour vous permettre d'étudier dans les meilleures conditions, quelle que soit la nature de votre handicap, qu'il soit durable ou temporaire, plusieurs interlocuteurs de l'Université de Lorraine sont à votre écoute en toute confidentialité. Contactez-les **au moins 6 mois** avant votre début de formation afin que tous les aménagements nécessaires soient mis en place avant le début des cours.



Quelles démarches effectuer ?

Mobilité internationale et situation de handicap :

Si vous êtes un étudiant international souhaitant effectuer une mobilité à l'Université de Lorraine, signalez votre situation de handicap à la composante de formation qui vous accueillera - et à votre institution d'origine si vous venez dans le cadre d'un échange international - **au moins 6 mois** avant votre venue pour qu'elles puissent vous informer et vous orienter au mieux, en toute confidentialité.

- ➔ **Si vous êtes un étudiant international en mobilité Erasmus+ à l'Université de Lorraine :** demandez au service des Relations Internationales de votre Université d'origine à bénéficier des aides spécifiques ERASMUS+ pour les étudiants en situation de handicap.
- ➔ **Si vous avez un projet de mobilité internationale ERASMUS+ à l'étranger dans le cadre de votre formation à l'Université de Lorraine :** adressez-vous au correspondant Relations Internationales de votre composante de formation à l'Université de Lorraine dès le dépôt de votre dossier de candidature, soit environ 6 mois avant votre départ en mobilité, et détaillez votre situation de handicap dans votre dossier. Contactez drie-mobilite-contact@univ-lorraine.fr pour bénéficier des fonds complémentaires alloués par l'Agence ERASMUS+.

Pensez à consulter :

[la fiche Campus France](#) sur l'accueil des étudiants en situation de handicap dans les universités françaises

[le site d'information](#) de l'Université de Lorraine pour les étudiants en situation de handicap



Comment activer le Dispositif Universitaire d'Accompagnement des Étudiants en Situation de Handicap de l'Université de Lorraine ?

Contactez le Chargé d'accueil Handicap de votre zone ou type de formation

Les chargés d'accueil vous accompagnent avant même votre inscription à l'université, notamment pour visiter l'université ; Ils vous aident à identifier vos besoins en lien avec votre projet d'études.

Contactez le médecin du Service de Santé Étudiante (SSE)

Ce médecin, habilité par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, reconnaîtra votre situation à besoins spécifiques et formulera des préconisations pour l'aménagement de vos examens.



Qui contacter ?

<https://www.univ-lorraine.fr/enseignements-et-formations/etudes-et-handicap/>

ATTENTION :

Le dispositif mis en place de l'Université de Lorraine ne concerne que la partie Études. Les autres aspects (logement et aides financières, par exemple) ne sont pas pris en charge dans ce cadre. L'inscription administrative et l'inscription pédagogique sont à réaliser par vos soins.

En fonction de votre situation, la Commission Handicap pourra se réunir pour statuer sur votre dossier

L'équipe plurielle composée du médecin référent handicap, du chargé d'accueil et d'un enseignant de l'année ou du cycle d'études concerné et éventuellement d'un professionnel du handicap se réunit en commission handicap en votre présence pour étudier et ajuster si nécessaire les aménagements préconisés par le médecin avant de les valider. Une décision individuelle vous est alors remise, ainsi qu'à votre composante de formation.

Elle précise les modalités d'accompagnement pour l'accès au savoir dans le cadre des enseignements et des examens. Elle comprend :

- ➔ Un arrêté d'examen : l'aménagement des conditions d'examen en fonction de votre situation
- ➔ La mise en place d'un Plan d'accompagnement de l'Étudiant pour l'accompagnement en cours.

Selon les situations, la Commission Handicap peut être réunie plusieurs fois dans l'année.

Les aménagements validés seront mis en œuvre

Le service handicap étudiant et le médecin universitaire resteront impliqués dans votre suivi dans le cadre de votre plan d'accompagnement personnalisé. La mise en œuvre des aménagements peut être confiée à notre prestataire de confiance : le Service d'intégration scolaire et universitaire (SISU).

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pédagogique

Par exemple : temps majoré, présence d'un(e) secrétaire-assistant(e), prise de notes, photocopies de cours, adaptation des supports de cours, aménagement des examens, soutien pédagogique et linguistique, numérisation de documents, repérage des locaux sur le lieu d'études, aide à la communication, à la manipulation, à la recherche en bibliothèque, à l'organisation...

...d'un accompagnement médico-social

Si nécessaire, le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés propose une aide au quotidien sur les campus : actes de la vie quotidienne, soutien spécifique, rééducation, locomotion...

... et d'un accompagnement dans la relation avec les entreprises

Le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP) vous propose aide, conseils et suivi personnalisés dans la construction d'un projet d'orientation ou d'insertion professionnelle (recherche de stages, emplois et alternance).

Votre accompagnement social

Les assistantes de service social du Crous et de l'Université vous accueillent, vous écoutent et vous informent sur vos droits et démarches administratives. Elles peuvent aussi vous orienter vers les aides financières que vous pouvez solliciter selon votre situation.

Pour prendre rendez-vous :

- ➔ Si vous étudiez en Lorraine nord : social-metz@univ-lorraine.fr
- ➔ Si vous étudiez en Lorraine sud : social-nancy@univ-lorraine.fr

Un rendez-vous vous sera proposé avec l'assistante sociale référente de votre secteur d'études.

Votre accompagnement personnalisé en tant qu'étudiant international : l'Accueil International de la DRIE

Le service Accueil International de la Direction des Relations Internationales et Européennes vous accompagne et vous guide avant votre départ, tout au long de votre séjour et avant votre retour.

Il propose :

- ➔ de nombreuses informations sur les démarches et formalités, la vie pratique et quotidienne en Lorraine sur <https://www.univ-lorraine.fr/welcome>
- ➔ des services pour faciliter votre installation et votre intégration (**Feel français** : une plateforme de démarches en ligne ; **BuddySystem** : un programme de parrainage des étudiants internationaux) - consultez le Welcome! Kit
- ➔ un accompagnement personnalisé dans vos démarches administratives (Visa, titre de séjour, affiliation sécurité sociale, ouverture compte bancaire, etc.) : **Welcome Desk**
- ➔ et des événements d'accueil : <https://www.univ-lorraine.fr/welcome/en/welcome-events/>

Contact : <https://www.univ-lorraine.fr/welcome/contact/>





Vos activités sportives

Faire participer les étudiants en situation de handicap à la vie universitaire et notamment aux activités physiques et sportives est une autre mission que s'est fixée l'Université de Lorraine.

Dans ce cadre, le **référént handisport** est chargé de mettre en place des sensibilisations et des animations aux différentes pratiques handisport qui existent :

Que vous soyez déjà pratiquant d'un sport ou que vous désiriez vous initier à l'un d'entre eux, n'hésitez pas à le contacter !

La Mission Égalité-Diversité (EDI) de l'Université de Lorraine

La mission égalité-diversité vise la culture du respect mutuel et la promotion du vivre-ensemble au sein de la communauté universitaire. Parmi les 25 critères de discrimination reconnus par la loi, la mission EDI accorde une attention particulière à l'égalité femmes-hommes et aux violences sexistes et sexuelles, aux discriminations ethno-raciales, à l'inclusion des personnes en situation de handicap, aux discriminations fondées sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle ainsi qu'à l'apparence physique, notamment la grossophobie. Elle organise des sessions de sensibilisation et de formation à destination des étudiants et des personnels, en lien avec les associations étudiantes, les BDE et les cellules EDI en cours de déploiement.

Pour contacter la mission EDI : mission-egalite-diversite@univ-lorraine.fr

Pour aller plus loin :

<http://www.univ-lorraine.fr/decouvrir/mission-egalite-diversite>

Que faire si vous êtes victime ou témoin d'une discrimination ?

Contactez le dispositif harcèlement sexuel / discriminations de l'Université de Lorraine : 06 38 97 73 91

harcelement-sexuel-discrimination@univ-lorraine.fr

PLUS D'INFORMATIONS

Pour tout savoir sur les possibilités qui vous sont offertes et sur les procédures, visitez sans tarder le site : <https://www.univ-lorraine.fr/enseignements-et-formations/etudes-et-handicap/>

CONTACTS

À l'Université de Lorraine

- ➔ **Mission Handicap** : Oriane DARTOY
Tél : +33 (0) 3 72 74 05 29
E-mail : oriane.dartoy@univ-lorraine.fr
- ➔ **Service scolarité des composantes de formation** :
<https://www.univ-lorraine.fr/ufr-facultes-ecoles-instituts>
- ➔ **Service d'orientation et d'insertion professionnelle (SOIP)** :
www.univ-lorraine.fr/orientation
- ➔ **Direction des Relations Internationales et Européennes (DRIE) / Sous-direction Accueil international** : drie-info-contact@univ-lorraine.fr
Ce service vous accompagne dans vos démarches d'installation en tant qu'étudiant international à l'Université de Lorraine.
Consultez notre site internet : <https://www.univ-lorraine.fr/welcome>



➤ Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) :

<https://www.univ-lorraine.fr/santesocial>

À ÉPINAL	Maison de l'étudiant d'Épinal	Tél : +33 (0) 3 29 82 04 41
À LONGWY	IUT de Longwy	Tél : +33 (0) 3 72 74 05 48
À METZ	Campus Saulcy (site principal) Bâtiment Simone Veil 57000 Metz	Tél : +33 (0) 3 72 74 05 40
	et Campus Bridoux (permanences) Rue du Général Delestraint 57070 Metz	Tél : +33 (0) 3 72 74 05 42
À NANCY	Campus Lettres et Sciences humaines Maison de l'étudiant - Pôle Santé 23, boulevard Albert 1er 54015 Nancy	Tél : +33 (0) 3 72 74 05 71
	IUT Nancy-Brabois (Infirmierie) Le Montet Rue du Doyen Urion 54601 Villers-lès-Nancy	Tél : +33 (0) 3 72 74 71 12
À VANDŒUVRE-LÈS-NANCY	Vélodrome Rond-Point du Vélodrome 6, Rue Jacques Callot 54502 Vandœuvre-lès-Nancy	Tél : +33 (0) 3 72 74 05 51
	Campus Sciences et Technologies (Infirmierie) Boulevard des Aiguillettes Bâtiment ESA 54506 Vandœuvre-lès-Nancy	Tél : +33 (0) 3 72 74 50 38



Autres organismes (hors université) :

➔ Maisons départementales des personnes handicapées :

MEURTHE-ET-MOSELLE (département 54)	123 rue Ernest Albert 54520 Laxou	Tél : +33 (0) 3 83 97 44 20 mdphaccueil@mdph.departement54.fr
MEUSE (département 55)	5 Espace Theuriet 55000 Bar-le-Duc	Tél : +33 (0) 3 29 46 70 70 contact@mdph55.fr
MOSELLE (département 57)	Europlaza, bât. D, entrée D3, 1 rue Claude Chappe 57000 Metz	Tél : +33 (0) 3 87 21 83 00 mdph@cg57.fr
VOSGES (département 88)	2 rue Grennevo 88000 Epinal	Tél : +33 (0) 3 29 29 09 91 mdph88@vosges.fr

➔ CROUS : www.crous-lorraine.fr

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) est opérateur public de la vie étudiante en France. Il a pour missions principales, le logement étudiant, la restauration universitaire des étudiants et l'action sociale à travers les bourses et l'aide spécifique annuelle (ASAA).

Le Crous Lorraine dispose de logements adaptés à des situations de handicap et à mobilité réduite, plus d'informations ici : <https://www.crous-lorraine.fr/social-et-accompagnement/accompagnement-au-quotidien/etudiants-en-situation-de-handicap-les-crous-a-vos-cotes-au-quotidien/>

➔ Fiche Étudiants en situation de handicap : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2326>

